

## **Construction du stade d'arrivée de la Nationale**

En date du 28 septembre 2022, l'Assemblée des délégués de l'Association des Communes de Crans-Montana a décidé un crédit d'engagement dans le cadre de la réalisation d'un nouveau stade d'arrivée au base de la piste Nationale aux Barzettes.

L'actuel bâtiment est vétuste et ne correspond plus aux standards et normes en vigueur. Pour répondre aux exigences de la FIS et parce que cette infrastructure sera utile à l'ensemble de la région, toute l'année, les délégués de l'ACCM ont accepté un crédit d'engagement de 14,490 millions de francs.

Les trois communes seront copropriétaires de cette nouvelle installation. Tenant compte des exigences de la FIS, le nouveau bâtiment permettra, lors des Championnats du monde, d'accueillir dignement dans trois niveaux hors terre et dans un vaste sous-sol les principales fonctions requises pour cette manifestation.

Conformément à l'article 34 des statuts de l'Association des Communes de Crans-Montana, ces décisions sont soumises au référendum facultatif.

Le délai référendaire est fixé à 60 jours dès la publication au pilier public. Le lieu de dépôt de la demande et des signatures est au siège de l'Association des Communes de Crans-Montana, Route de la Moubra 66, 3963 Crans-Montana.

Crans-Montana, le 29 septembre 2022

Association des Communes de Crans-Montana (ACCM)